

BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2016



LE MOT DU MAIRE

L'année 2015 qui vient de s'écouler a été difficile. Elle a commencé et s'est achevée dans la douleur d'attentats sanglants.

En ce début d'année 2016, laissons derrière nous les mauvais souvenirs. Que cette nouvelle année vous apporte toutes les opportunités qui vous permettront d'explorer les joies de ce monde, les petits bonheurs du quotidien ; accomplissez vos projets, passez du temps en famille et avec ceux que vous aimez.

Le recensement 2016 se déroulera du 21 janvier au 20 février. Je vous remercie de réserver à Hélène Caly, l'agent recenseur le meilleur accueil.

Comme vous le savez, une information « chien » vous a été distribuée et malgré cela des salissures sont encore à déplorer rue Haute. Pour info je me suis amusée à recenser aussi nos amis les toutous à Villanière : il y en a une trentaine soit à peu près 20% de la population (164 population d'gf). Il faut quand même dire que la majorité des maîtres respecte la propreté des rues.

A suivre !!!

Encore une fois, les employés techniques et administratifs, le conseil municipal, Josette et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux 2016.

Mairie de Villanière


Commune-de-villaniere@orange.fr


Site : <http://communedevillaniere.e-monsite.com>

SOMMAIRE

Etat Civil.....	Page 2
Informations pratiques.....	Page 3 - 5
Cérémonies.....	Page 6
Péril imminent.....	Page 7
Projets, Travaux.....	Page 8 - 9
Formulaire d'appréciation	Page 10

Route de Cuxac
11600 Villanière

 04.68.77.15.65

 04.68.77.51.01

Etat Civil 2015



Janvier 2016

Naissances :



- Mattéo BRU le 1^{er} Août 2015
- Estéban PAILLOUX ASSOHOUN le 24 Décembre 2015

Mariage :



- Emmanuelle LANAO et Dominique DEROSIER le 13 Mai 2015

Décès :



- Frédéric HOEKSTRA le 5 Juillet 2015
- Jacques, Antoine, Auguste GUIRAUD le 13 Décembre 2015

Nouveaux habitants :

- BEURON David
- SIMON Christophe et Marjorie
- BERRET Nathalie
- BIOUSSE Laura et DIAZ Dylan
- DUPRE Catherine et LONGEAC Dominique
- LEDOGAR Stéphane

Informations

Les numéros à connaître en cas d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence gratuits 24h/24

- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
- 15** SAMU
- 17** Police secours
- 18** Sapeurs pompiers
- 114** Numéro d'appel sourds et malentendantes

Pompes Funèbres ACF Escande Trèbes 06.11.08.49.35

ERDF dépannage électrique

09.72.67.50.11

ERDF Raccordement

09.69.32.18.00

Les Numéros utiles

Trésorerie Cuxac Cabardès 04.68.26.50.24

Pharmacie Cuxac Cabardès 04.68.26.50.25

Groupe médical Conques/Orbiel 04.68.77.15.34

Centre médical Cuxac Cabardès 04.68.26.54.34

Docteur Lefort Villardonnell 05.31.01.00.56

Ramassage des ordures ménagères sur le village et les écarts

- Mardi matin
- Vendredi matin

Calendrier des ramassages d'encombrants 2016

- Le 21 Janvier,
- Le 18 Février,
- Le 17 Mars.

A savoir :

Ce service est régleménté :

- Un passage par mois et par village,
- Il s'adresse aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux personnes n'ayant pas de moyens de transport,
- Les gros encombrants qui ne contiennent pas dans un véhicule (sommiers, matelas, meubles...) peuvent aussi être enlevés sur demande.

Les gravats et les déchets verts sont exclus du ramassage.

Les inscriptions se font uniquement par téléphone au 04.68.11.60.35 le lundi où le mercredi, une semaine minimum avant la date du passage.

Un nouveau site web pour la Commune !

Nouveau

Site web

La Commune de Villanière fait naître un site Internet pour vous présenter la Commune.

Informations, événements, sorties... Tout ce que vous voudrez savoir est disponible sur votre site :

<http://communedevillaniere.e-monsite.com/>

Bonne Visite !

IMPORTANT !

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC **DE LA MONTAGNE NOIRE**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

La Maison de Services au Public est votre contact direct avec toutes les administrations. La MSAP, c'est la possibilité en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics tels que la CAF, la MSA, la CARSAT, Les Services Fiscaux, la CPAM....

Exemple de démarche administrative possible à la Maison de services au public :

« Vous souhaitez faire votre demande de retraite »

La MSAP vous obtient votre relevé de carrière et votre demande de retraite : on vous aide au montage du dossier et transmet votre demande au service de retraite. La Maison de Services au Public vous informera de la suite donnée à votre dossier.

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC, c'est aussi une action liée à l'habitat avec un programme, Habiter Mieux volet « Autonomie » et « Rénovation Thermique ».

Le Programme Habiter Mieux a été mis en place afin d'aider les ménages à améliorer l'isolation de leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat, mais également, permettre aux personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie de pouvoir faire le choix de rester à domicile.

Ainsi, si vos revenus respectent certains plafonds de ressources et en fonction de la nature des travaux à effectuer, vous pourriez bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), du Conseil Général de l'Aude et de la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

Pour nous contacter :

MSAP à la Communauté de Communes de la Montagne Noire

Route du Mas-Cabardès - 11 380 Les Ilhes-Cabardès

04 68 26 33 22

Où

Pour le Programmes Habitat Mieux (Autonomie)

04 68 11 60 30

En Permanence :

Lundi matin de 9h00 à 12h00 : Mairie de Cuxac-Cabardès

Tél. permanence Cuxac : 04 68 24 77 21

Lundi après-midi de 14h00 - 17h00 : SIVOM de SAISSAC

Tél. permanence Saissac : 09.66.93.64.11

Elections Départementales 2015

Résultats de la Commune au 1^{er} tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix		
Mme Muriel CHERRIER	SOC	39	Inscrits	111
M. Christian RAYNAUD			Abstentions	31
M. Loïc BOUZAT			Votants	80
Mme Tiphaine LAUTROU	FN	29	Blancs	1
Mme Monique BOONEN			Nuls	0
M. Maximilien GUILBAUD-FORN	UMP	6	Exprimés	79
M. Daniel GERI				
Mme Mylène VESENTINI	FG	4		
M. Frédéric ECOUTIN				
Mme Dolorès RUIZ	DLF	1		

Résultats de la Commune au 2^{er} tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	Inscrits	
Mme Muriel CHERRIER			111	
M. Christian RAYNAUD	SOC	42	Abstentions	24
M. Loïc BOUZAT			Votants	87
Mme Tiphaine LAUTROU	FN	42	Blancs	1
			Nuls	2
			Exprimés	84

Elections Régionales 2015

Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste conduite par	Nuances			
M. Louis ALIOT	LFN	33		
Mme Carole DELGA	LUG	24		
M. Dominique REYNIÉ	LUD	7	Abstentions	37
M. Jean-Claude MARTINEZ	LEXD	1	Votants	74
M. Gilles FABRE	LDVG	1	Blancs	5
M. Damien LEMPEREUR	LDLF	1	Nuls	2
M. Christophe CAVARD	LECO	0	Exprimés	
M. Yvan HIRIMIRIS	LDIV	0		
M. Philippe SAUREL	LDVG	0		
M. Gérard ONESTA	LVEG			
Mme Sandra TORREMOCHA	LEXG	0		

Résultats de la commune au 2^d tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	Inscrits	
M. Louis ALIOT	LFN	37	111	Abstentions
Mme Carole DELGA	LUG	34		33
M. Dominique REYNIÉ	LUD	6		Votants
				78
				Blancs
				0
				Nuls
				1
				Exprimés
				77

Cérémonies

Dépôt de gerbe

Le Dimanche 5 Juillet 2015, s'est déroulée la cérémonie au monument aux morts avec défilé, dépôt de gerbe, chant des partisans et la Marseillaise. Ensuite, un apéritif a été servi au Foyer Communal, suivi d'un repas préparé par RABAT, traiteur à Carcassonne auquel les habitants du village ont participé et le spectacle cabaret « Instants magique » a ravi les spectateurs.

Sainte Barbe des Mineurs

Mercredi 4 décembre 2015, le syndicat CGT des mineurs d'or de Salsigne, Villanière et l'association Mines et Mémoires ont organisé la cérémonie commémorative de la Sainte-Barbe à la stèle des mineurs située route de Villanière. Dépôt de gerbes au pied de la stèle sous le soleil pour cette journée historique de revendications pour les mineurs. La Commune de Villanière remercie le travail des bénévoles de Mines et Mémoires ainsi que ces passionnés pour le travail effectué afin que l'Histoire de la mine et la vie des mineurs soient toujours présentes dans nos têtes et dans nos cœurs.



Vœux du Maire

Le Samedi 9 Janvier 2016, à 18h30, Mme Le Maire, Mme l'Adjointe, le Conseil Municipal et les employés techniques et administratifs accompagnés de Mr Cyril Delpech Président, Mrs Jean Pierre Bouisset et Lucciano Stella Vices présidents de la Communauté de Communes de la Montagne Noire, ont présenté leurs vœux à la population.

La cérémonie a été suivie d'un apéritif dînatoire pour démarrer l'année 2016 dans la convivialité.

Permanence des Conseillers Départementaux du Canton de la Vallée de l'Orbiel

Madame Muriel CHERRIER et Monsieur Christian RAYNAUD, Conseillers Départementaux du Canton de la Vallée de l'Orbiel (Canton de Villemoustaussou), assureront une permanence le Mercredi 9 Mars prochain, de 10h45 à 11h30, Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Villanière. Contact secrétariat pour rendez-vous : 04.68.11.68.27

Péril imminent

La Commune de Villanière fait appel au Tribunal Administratif qui mandate Mr ANDRIEU pour un rapport d'expertise, l'immeuble situé 3, rue du café menace la sécurité des usagers de la voie publique.

Gilles ANDRIEU Architecte DPLG

Expert inscrit près du Tribunal Administratif de Montpellier
33 avenue général Leclerc — 11100 Narbonne

Aff. Mairie de VILLANIERE

M. FYFFE et Mme FRESQUET

Réf. Ordonnance en date du 20 octobre 2015
TRIBUNAL ADMINISTRATIF MONTPELLIER

Réf. Expert 15-036 RAPPORT D'EXPERTISE 03/11/2015



Les propriétaires par leurs inactions n'ont fait qu'aggraver l'état de l'immeuble. A notre avis, le risque d'effondrement et de chute de certaines parties de cet immeuble est réel, cela concerne les murs de façades, les linteaux et le revêtement de façades. L'état général de l'immeuble est de nature à menacer la sécurité des usagers de la voie publique.

Pour faire cesser le péril, nous ne pouvons que reprendre les préconisations de l'expertise précédente en réitérant que les travaux de sauvegardes soient réalisés dans un délai court.

Dans le cas d'une vente l'acquéreur devra impérativement être tenu informé de l'état de l'immeuble, des constatations et des préconisations des experts, au risque d'une annulation de la vente.

En l'état, le péril est à notre avis imminent et des mesures sont à prendre impérativement afin d'interdire l'accès de l'immeuble et que la sécurité publique ne soit pas menacée.

**Il existe un péril grave et imminent pour la sécurité publique et des personnes.
MESURES DE NATURE À METTRE FIN À L'IMMINENCE DU PERIL CONSTATE**

Les précautions à prendre avant toute intervention

Mettre en place des dispositifs afin de sécuriser l'immeuble : mettre en place des protections pour éviter les chutes d'éléments sur la voie publique (volets, éléments d'ouvertures, enduits, etc...)

Comme énoncé précédemment, et comme nous l'avons rappelé à la propriétaire et aux responsables de la Mairie le jour de l'accédit, il sera pris soin de faire en sorte que ces protections soient bien fixées.

D'une manière générale, toute intervention devra être accompagnée, préalablement, des démarches administratives nécessaires, compris intervention auprès des services EDF, l'Architecte des bâtiments de France, etc...

Toutes règles de sécurité du travail devant être implicitement respectées.

MESURES DE NATURE À METTRE FIN AU PERIL IMMINENT CONSTATE

Les travaux de première urgence afin de lever le péril imminent :

Propriétaires de l'immeuble

- Mise en place d'échafaudages pour permettre l'accès aux niveaux supérieurs de la construction notamment les façades et les volets bois sur la rue du café et l'impasse attenante.
- Mise en place des tirants métalliques à l'intérieur des murs de façades en plinthes sur le 1er et le 2eme étage afin de retenir les deux murs de façades
- Stopper les infiltrations au niveau des fissures en façades en les traitants de façon provisoire par un mastic élastomère de 1ere catégorie (dans l'attente de réaliser des travaux plus conséquents et curatifs)
- Mise en sécurité des façades, par la condamnation des volets à l'aide de planches de bois.
- Mise en place d'étais sous le linteaux critique du 1er étage.

Projets, travaux

Photovoltaïque

RES¹ construit un parc photovoltaïque, nommé « Centrale photovoltaïque Lé Camazou », sur la commune de Villanière (11).



La puissance totale de ce parc est de 12 MWc répartie en 5 ensembles de puissance unitaire 2.4MWc. Chaque poste onduleur est connecté au poste de livraison. La Centrale sera raccordée au réseau électrique de distribution au travers d'une liaison 20kV.

La centrale sera composée au total de 46 000 panneaux solaires. Les panneaux sont fabriqués en France par la société SILLA, basée dans la région Rhône-Alpes à Vénissieux.

Il faudra en tout 1150 structures faites d'aluminium et d'acier galva (en provenance de Turquie) pour accueillir les panneaux solaires.

Les ingénieurs responsables du site, représentant de la société RES sont :

- Nicolas Klasen, ingénieur travaux,

- David Mao, superviseur sites solaires et éoliens.

Agenda des travaux

- 15 Juillet 2015 : Le chantier débute avec le défrichage du site (une surface de 20 hectares).

- Septembre 2015 : Démarrage du lot câblage. La société CEGELEC aura en charge les travaux électriques et génie civil du chantier. Au même moment les travaux de forage débutent, les fondations qui accueilleront les futures structures porteuses des panneaux solaires.

Travaux menés et sous la responsabilité de la société TEAM SUN qui aura en charge l'ensemble du lot structure.

Octobre 2015 : Arrivée de la société BESKA (sous-traitant de TEAM SUN), pour démarrer le lot structure. Cette même société Polonaise qui a oeuvré il y a cinq ans sur la construction du parc solaire du Puits Castan.

Novembre 2015 : Arrivée des premiers panneaux solaires.

Au même moment, le montage des structures commence...

20 jours plus tard, le 20 Novembre : les premières poses de panneaux sur leurs structures porteuses commencent.

Le 27 Novembre : les premiers postes de transformation arrivent sur le site.

Ces postes de transformation ou postes onduleurs ont pour rôle de convertir le courant continu produit par les panneaux solaires en courant alternatif.

Décembre 2015 : le poste de livraison et les 5 postes de transformations sont maintenant posés.

L'activité électrique et le lot structure bat son plein maintenant depuis 4 mois afin de préparer, installer, tester, connecter l'ensemble des composants de la centrale pour une mise en service prévue au mois de Janvier 2016.

¹ RES : Anciennement appelé EDLE RES

Durant l'année 2015, la société EOLE RES a réalisé plusieurs chantiers sur le territoire de la Commune consistant en la création de parcs éoliens. Ces constructions accordées par arrêtés de permis de construire induisent et engendrent un flux accru de véhicules poids lourds sur la Commune de Villanière.

C'est pourquoi un courrier a été rédigé à la société pour que la sécurité de tous soit respectée.

Accessibilité

« L'accessibilité, plus qu'une obligation légale, c'est une question de solidarité. »

La Commune de Villanière s'est engagée à rendre progressivement accessible l'ensemble des bâtiments communaux.

Le 18 Septembre 2015, l'agenda d'accessibilité programmé est déposé à la DDTM, il comprend les mises en accessibilité des bâtiments communaux et IOP (Installations ouvertes au public) sur un délai de 3 ans.

Radar pédagogique

La pose d'un radar pédagogique se fera prochainement route de Cuxac. La Commune obtient une aide de 30% du département au titre des amendes de police.

Arrêt de bus

La mise en conformité et la sécurisation de l'arrêt de bus est en projet. Cet aménagement permettrait de réduire la vitesse des véhicules. Des subventions ont été demandés auprès du Département et de l'état.



LOTO DES CHASSEURS

LOTO DES CHASSEURS VILLANIÈRE

LE 14 FEVRIER 2016

15H00 FOYER COMMUNAL

SALLE CHAUFFEE

16 QUINES

4 CARTONS PLEIN

MISE ENTRAIN 1 JAMBON

2 PANIERS GARNI	/	2 FILETS DU CHASSEUR
4 LONGES DE PORC	/	1 PANIER GOURMAND
4 JAMBONS	/	1 CUISSE DE BŒUF 40 KG
2 DEMIS AGNEAU		
4 LOTS DE VOLAILLES		

CONSOLENTÉ 1 JAMBON

1 CARTON **3.00€**

4 CARTONS **11.00€**

6 CARTONS **15.00€**

10 CARTONS **20.00€**

Buvette et pâtisserie à l'entracte

Ne pas jeter sur la voie publique svp